

USGT1R - Cadastre

Présentation

Objectifs pédagogiques

- Découvrir le Cadastre à travers ses missions fiscales et foncières
- Maîtriser l'établissement des DMPC et les règles de conservation du plan cadastral.

Compétences

- Rassembler les informations de conservation cadastrale et les données de la propriété foncière
- Mettre à jour les documents cadastraux
- Établir un DMPC

Compétences

- Rassembler les informations de conservation cadastrale et les données de la propriété foncière
- Mettre à jour les documents cadastraux
- Établir un DMPC

Programme

Contenu

- Organisation et historique
- Mission foncière
 - Identification des immeubles
 - Description physique des immeubles (non bâti).
- Mission fiscale
 - Assiette des taxes foncières
 - Mise à jour de l'assiette des IDL (Impôts Directs Locaux).
- Mission documentaire
 - Composition de la documentation.
 - Consultation de la documentation.
 - Délivrance de la documentation.
- Les produits dérivés ou apparentés
 - BD parcellaire, BD adresses
- Conservation cadastrale
 - Les extraits cadastraux.
 - Les documents d'arpentage.
 - Croquis fonciers et fiscaux.
 - États descriptifs de division.
 - Déclarations.
- La conservation des hypothèques
 - Rôle et organisation.
 - Liens avec le cadastre.
- Les produits dérivés ou apparentés
 - Le RFU
- La confection du plan
 - Les canevas : géodésique, d'ensemble, polygonal, levé de détail.
 - Vérification et coordination
 - Modes de confection de plans

Valide le 17-08-2022



Code : USGT1R

Unité spécifique de type cours

1 crédits

Responsabilité nationale :

EPN02 - Ecole supérieure des géomètres et topographes (ESGT) / 1

Contact national :

École supérieure des géomètres et topographes (ESGT)

2D3P10, 1 Boulevard Pythagore

72000 Le Mans

02 43 43 31 00

esgt@esgt.cnam.fr

- L'avenir du plan

Modalités de validation

- Examen final